



Westminster & City News

NUMÉRO 14

Du 6 avril au 12 avril 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

La Banque d'Angleterre devrait prochainement opérer sa seconde hausse de taux – Dans un entretien à [Reuters](#) mardi dernier, Ian McCafferty – l'un des deux membres du Comité de politique monétaire ayant voté en faveur d'une hausse de taux dès le mois de mars – a déclaré que la BoE ne devrait pas tarder à remonter ses taux dans la perspective d'une croissance rapide des salaires consécutive au resserrement du marché du travail. Après une décennie de faible dynamisme, les salaires pourraient contribuer aux pressions inflationnistes et compliquer le retour à la cible des 2 %. Sans annoncer l'orientation de son vote de mai prochain, I. MacCafferty a déclaré qu'aucun indicateur économique ou évènement associé au Brexit ne lui avait fait regretter son vote de mars dernier. Affectée par les conditions climatiques, la croissance économique s'annonce modérée au T1 2018 au regard des faibles PMI (qui ont atteint respectivement pour la construction et les services 47 et 51,7 en mars, leurs plus bas niveaux depuis juillet 2017). Les marchés restent néanmoins convaincus qu'une hausse de taux interviendra en mai prochain.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Lancement d'une initiative pour relancer la productivité des PME – Des représentants de l'organisation lancée pour résoudre le défi de la productivité au Royaume-Uni, [Be the Business](#), ont rencontré M. Carney, gouverneur de la BoE, le 9 avril et se sont engagés à aider les PME britanniques à améliorer leur productivité. Parmi les entreprises présentes se trouvaient Amazon, BAE Systems, le British Museum, BT, Cisco, EY, KPMG, Mc Kinsey, Rolls-Royce et Siemens UK. Ces engagements incluent la création d'une plateforme numérique fournissant des conseils aux entreprises, le lancement d'un programme de mentorat soutenu par GSK, John Lewis et Siemens pour aider les PME à se former en management, un programme d'éducation pour les dirigeants de PME (*Productivity through People*) et une série de programmes centrés sur la productivité. D'après l'[ONS](#), la croissance trimestrielle de la productivité fut bien au-dessus des standards d'après crise au T4 2017 (0,7 %). Toutefois, ce chiffre reflète essentiellement une baisse des heures travaillées (la production par tête a augmenté de 0,1 % seulement).

Les prix des logements britanniques sont en hausse en mars – D'après l'indice publié lundi dernier par [Halifax](#), les prix des logements ont augmenté de 2,7 % au T1 2018 en glissement annuel après une croissance de 1,8 % en février (croissance sur trois mois en glissement annuel). En variation mensuelle, la croissance fut de 1,5 % en mars, soit bien au-dessus du consensus des prévisions à 0,2 %, Halifax a néanmoins alerté sur le caractère volatil de cet indicateur. Le nombre de logements vendus en février n'a pas évolué par rapport à janvier. Selon les estimations de la banque britannique, la croissance annuelle des prix devrait rester modérée dans les prochains mois (autour de 3 %) en dépit d'un environnement positif de taux bas et de marché du travail robuste. Aussi, la pénurie de logement devrait supporter la croissance des prix.

CONCURRENCE

Andrew Tyrie est nommé président de l'Autorité de la Concurrence britannique – L'ancien président du *Treasury Select Committee* a été nommé par le ministère de l'Économie pour accompagner l'extension du périmètre

de compétences de l'institution qui devrait avoir lieu après le Brexit. Le régulateur devrait se substituer à la Commission européenne dans son rôle de gardien du bon fonctionnement des marchés. Sa nomination, qui doit toujours être confirmée par le Parlement, intervient dans un contexte de forte demande de renforcement de la protection des droits des consommateurs et de raffermissement de la lutte contre la concurrence déloyale. Il devra notamment davantage prendre en considération l'impact des nouvelles technologies sur la concurrence et examiner la façon dont les entreprises utilisent la technologie et les données pour désavantager les consommateurs, en particulier dans le secteur de l'énergie.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Le déficit commercial du RU s'est légèrement résorbé en février après quatre mois de hausse continue – Selon l'[ONS](#), le déficit commercial britannique pour les biens s'est en effet établi à -10,2 Md£ en février 2018 contre - 10,9 Md£ en février 2017. Cette variation résulte d'une hausse des exports de 3,8 % en g.a. qui fait plus que compenser l'augmentation de 0,8 % des imports. Hors échanges d'hydrocarbures, les résultats du commerce extérieur britannique sont davantage favorables, avec une hausse des exports de 5,5 % en g.a. contre 0,2 % pour les imports. Les données en volume confirment cette tendance et indiquent une baisse des imports hors-UE de 1,1 % tandis que les importations depuis l'UE restent stables. S'agissant des relations bilatérales, les exports britanniques de biens vers la Chine et les États-Unis ont diminué de respectivement 7,8 % et 5,4 %. L'excédent commercial français a légèrement diminué, de 359 M£ en février 2017 à 260 M£ en février 2018, en raison de la hausse des imports depuis le RU (+9,3 % en g.a.) qui a surpassé celle des exports vers le RU (+3,3 %).

Les États d'Afrique australe et orientale sont favorables à la réplication de l'accord intérimaire avec l'UE – Le secrétaire d'État à la Politique commerciale G. Hands s'est rendu à l'Île Maurice afin de s'entretenir avec les représentants des États d'Afrique australe et orientale (AOA – Madagascar, Île Maurice, Seychelles et Zimbabwe). Dans la [déclaration](#) conjointe publiée à l'issue de cette rencontre, le RU a réaffirmé (i) son souhait de commercer avec les États d'AOA dans le cadre de l'APE signé avec l'UE en 2009 et (ii) de maintenir ses engagements d'accès au marché. Les deux délégations ont également convenu de répliquer l'APE UE-AOA afin d'assurer la continuité des échanges. À ce stade, la réplication de l'accord était un exercice technique plutôt qu'une opportunité de renégocier les termes de l'accord. Par ailleurs, le ministre du Commerce international a nommé [John Mahon](#), ancien directeur de Barclays Corporate Bank, directeur général en charge des Exportations et [Judith Slater](#), ancien consul général à Istanbul, commissaire au Commerce pour l'Europe orientale et l'Asie centrale.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

RÉGULATION FINANCIÈRE

Le programme 2018/19 de la FCA explicite ses priorités sectorielles et l'impact du Brexit sur ses activités – La sortie du RU de l'UE impose à la FCA un coût additionnel de 16 M£ hors ressources déjà redéployées en interne. La FCA apporte une assistance technique au gouvernement lors des négociations et lors de la conversion du droit européen en lois britanniques, et assure une coopération avec les superviseurs étrangers. Elle évalue les dispositions de la transition pour les entreprises et citoyens et supervise les plans de contingence de l'industrie financière. Le Brexit ne représente toutefois qu'un élément des [priorités de la FCA](#) qui comprennent aussi par exemple : lutte contre la criminalité financière, sécurité des données, crédits à coûts élevés et épargne de long terme, résilience opérationnelle des marchés financiers de gros et de détail (plans de cantonnement, stratégie pour le secteur des paiements et révision de PSD2). Ceci s'inscrit dans les trois missions de la FCA : protection des consommateurs, de l'intégrité des marchés financiers et promotion de la concurrence.

La PRA propose de supprimer l'exigence d'audit externe de Solvabilité II pour les petits assureurs – Dans une [consultation](#) ouverte jusqu'au 11 juillet 2018, la PRA considère exclure les petits assureurs de l'obligation d'audit externe, afin d'avoir une mise en œuvre plus proportionnée de sa politique, tout en reconnaissant les bienfaits associés à l'audit externe mis en place par Solvabilité II pour les communications publiques. La PRA continuera d'ailleurs de surveiller la qualité des données réglementaires et des communications pour ceux concernés par cette mesure. Elle propose une définition de « petit assureur » fondée sur la mesure du risque calculée à partir des primes brutes souscrites (GWP) et des provisions probables (BEL), multipliées par des facteurs risques spécifiques. Cette mesure fait suite à une étude de deux ans de la PRA sur les effets de la mise en œuvre de Solvabilité II, et devrait être mise en œuvre à partir du 15 novembre 2018. Plus de 150 entreprises sont concernées.

K. McTeague de la FCA défend les opportunités offertes par PSD2 et l'Open banking – Selon la directrice pour la supervision de la banque de détail à la FCA, PSD2 ouvre des opportunités indubitables, en offrant plus de choix aux consommateurs pour le partage de leurs données. La FCA encourage les coopérations au sein de l'industrie pour une livraison efficace des objectifs de PSD2, et les invite à participer à la mise en place de standards communs pour les interfaces de programmation pour l'Open banking (API). Quatre autres avancées sont attendues. (1) Une API opérationnelle pour les comptes courants en ligne des neuf plus grandes banques britanniques (CMA9) et les paiements en une fois réduirait les cyber-attaques en éliminant les intermédiaires. (2) L'entrée en vigueur fin 2019 de normes techniques pour l'authentification des clients participera à la lutte contre la fraude. (3) Entrée en vigueur du GDPR en mai. (4) Extension proposée de la spécification des CMA9 pour les API à tous les comptes de paiement couverts par PSD2.

La FRC annonce une surveillance accrue de la gouvernance des « Big 6 » – La FRC s'est engagée à renforcer sa politique de surveillance des six plus grands cabinets d'audit au Royaume-Uni après une série de défaillances d'entreprises très médiatisées – dont Carillion – qui l'ont largement décrédibilisée en tant qu'institution. Le régulateur a notamment déclaré qu'il commencera à vérifier la pertinence des nominations de cadres supérieurs des cabinets visés. La vérification, qui devrait concerner des postes non exécutifs et des responsables des comités d'audit et d'éthique, comprendrait une évaluation de leur aptitude à exercer les fonctions pour lesquelles ils ont été nommés, au regard de leurs expériences et de leurs compétences.

FINTECH

Les entreprises proposant des dérivés de crypto-actifs doivent obtenir une autorisation – Les crypto-actifs ne sont pas encore réglementés par la FCA, sauf s'ils font partie d'autres produits ou services eux-mêmes régulés. La FCA [considère](#) que les dérivés de crypto-actifs (*cryptocurrency derivatives*) peuvent être inclus dans le champ d'application de MiFID II – mais pas dans la catégorie des monnaies ou des commodités. Les entreprises réalisant des activités régulées de dérivés de crypto-actifs (arrangement de transactions, conseil ou tout autre service régulé) doivent donc respecter les règles de la FCA et de l'UE. Ceci inclut les *cryptocurrency futures* (contrat dans lequel les parties conviennent de l'échange de crypto-actifs à une date et à un prix fixés), les *cryptocurrency contracts for difference* (contrat de dérivés réglé en espèces dans lequel les parties conviennent d'échanger la différence entre la valeur des crypto-actifs au moment de la signature du contrat et à sa cessation), et les *cryptocurrency options* (contrat accordant au bénéficiaire le droit d'acquérir ou de se défaire de crypto-actifs).

HSBC utilise l'intelligence artificielle pour identifier blanchiment, fraude et financement du terrorisme – HSBC, plus grande banque européenne, a prévu d'employer la technologie d'intelligence artificielle de la start-up britannique Quantexa pour passer au crible les données de ses clients et de leurs transactions, mises en comparaison avec d'autres données publiques (ex. relations, numéros de téléphone, adresses, nouvelles de journaux et informations mises sur internet), afin d'identifier les activités douteuses. Les banques au RU dépensent 5 Md£ pour lutter contre les crimes financiers selon la FCA (sans compter les amendes pour non-conformité), et l'intelligence artificielle offrirait un moyen plus efficace et moins coûteux pour y faire face. Ce changement de la politique d'HSBC fait suite à d'autres partenariats entre banques britanniques et start-ups technologiques pour lutter contre les crimes financiers, par exemple l'association entre RBS et Vocalink visant à passer en revue les transactions des PME afin d'identifier les fausses factures et les tentatives de fraudes.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Robin Fournier, Laura Guenancia, Louis Martin et Margaux Sauvaget.

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 12 avril 2018